

## **CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 03 AVRIL 2023**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **I -DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

#### **II -APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2023**

#### **III – DÉCISION PRISE EN VERTU DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS**

1. Décision prise en vertu des pouvoirs délégués.

#### **IV – AFFAIRES GÉNÉRALES**

2. Approbation du règlement du marché hebdomadaire communal.

#### **V- FINANCES**

3. Adoption du compte administratif 2022 de la commune.
4. Approbation du compte de gestion 2022 du budget de la commune.
5. Affectation des résultats 2022 de la commune.
6. Adoption du budget prévisionnel 2023 de la commune.
7. Approbation des taux des deux taxes locales directes pour l'année 2023.
8. Adoption du compte administratif 2022 du budget de l'Eau.
9. Approbation du compte de gestion 2022 du budget de l'Eau.
10. Affectation des résultats 2022 du service de l'Eau.
11. Adoption du budget prévisionnel 2023 du service de l'Eau.
12. Délibération sur les dépenses à imputer au compte « 6232 - Fêtes et cérémonies » du budget communal – délibération de principe.

#### **VI –DÉVELOPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCE**

13. Fixation des tarifs de l'emplacement pour la présence régulière de foodtrucks place de la République.

#### **VII –URBANISME**

14. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention OPAH-RU.
15. Lancement d'un appel à projets concernant la réhabilitation du Clos Landar.
16. Assujettissement des logements vacants à la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires et Autres Locaux Meubles non Affectés à l'Habitation Principale (THLV).
17. Appropriation d'une parcelle sans maître par mode d'acquisition de la propriété exorbitant du droit commun.
18. Autorisation de signature – Convention de veille foncière – EPORA/CCPA/Commune

## **VIII -ASSOCIATIONS**

19. Attribution de subventions associatives.

## **IX -PETITE ENFANCE**

20. Attribution de subventions 2023.

## **X -ENFANCE - JEUNESSE**

21. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°2 à la convention cadre 2021-2024 entre la Commune de L'Arbresle et la MJC.

## **XI -SCOLAIRE**

22. Attribution de subventions scolaires de 2018 à 2023.

## **XII -QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS**

✓ Actualité communautaire.